



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 30 juin 2014

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 5 et du 6 juin 2014
2. Informations du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur les résultats des dernières Commissions de partenariat (Nicaragua, El Salvador, Sénégal, Mali)
3. Participation du Luxembourg à la mission civile de l'Union européenne (UE) en Ukraine
- avis de la Commission
4. Dossiers européens
- adoption de la liste des documents transmis entre le 21 et le 27 juin 2014
5. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Fernand Kartheiser, M. Edy Mertens (remplaçant M. Gusty Graas), M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer

M. Romain Schneider, Ministre de la Coopération et de l'Action humaine
Mme Martine Schommer, Directeur de la Défense

M. Robert Steinmetz, MAEE (pour le point 3 de l'ordre du jour)

M. Frédéric Bohler, Mme Sarah Brock, Mme Rita Brors, Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, M. Gusty Graas, M. Jean-Claude Juncker, M. Claude Wiseler

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

1. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 5 et du 6 juin 2014

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

2. Informations du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur les résultats des dernières Commissions de partenariat (Nicaragua, El Salvador, Sénégal, Mali)

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire fournit les informations suivantes sur les résultats des dernières Commissions de partenariat. En outre, il fait distribuer aux membres de la commission des brochures sur chacun des quatre pays cibles.¹

El Salvador

M. le Ministre a effectué une visite au Salvador le 11 avril 2014, quelques jours après le deuxième tour des élections présidentielles. Les élections se sont déroulées démocratiquement et ont eu comme résultat la victoire du candidat de la gauche Sanchez Cerén qui a obtenu tout juste la majorité des voix. Le pays est considéré comme stable.

Le PIC 2012-2015 est élaboré en collaboration avec le Fonds d'appui programmatique de l'Union européenne. Le programme est aligné sur les objectifs stratégiques du Plan quinquennal de développement élaboré par le gouvernement salvadorien, et en particulier sur ceux du Programme « communautés solidaires » luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale. D'autres objectifs sont le renforcement de la société civile, la simplification administrative, la bonne utilisation des ressources et la bonne gouvernance, p. ex. en soutenant le programme « Sécurité et Transparence fiscale au Salvador ». Ce troisième PIC sera probablement le dernier, mais le Luxembourg continuera à soutenir deux programmes au-delà de 2015 par le biais de conventions bilatérales, à savoir le Programme « communautés solidaires » et l'appui à la société civile.

Nicaragua

La situation au Nicaragua est difficile, le récent tremblement de terre ayant causé de grands dégâts. Par conséquent, la visite des lieux s'est limitée à la capitale Managua. Un accent a pourtant été mis sur le dialogue politique et le bilan du PIC 2011-2014 a été réalisé avec les interlocuteurs. En février 2014, des amendements à la Constitution du Nicaragua renforçant le pouvoir du Président ont été votés. Le canal interocéanique constitue un projet gigantesque auquel le Nicaragua s'est engagé. Une réduction de la pauvreté a été obtenue dans les cinq ans passés, surtout grâce au plan de développement humain mettant l'accent sur les services sociaux et les zones rurales. La croissance économique est de 3,5%.

¹ cf. courrier électronique no. 134742 (El Salvador), 134744 (Nicaragua), 134743 (Sénégal) et 134718 (Mali) du 1^{er} juillet 2014

La coopération luxembourgeoise avec le Nicaragua se concentre sur l'appui du plan national sur le développement humain, ensemble avec l'Union européenne et des pays comme l'Espagne, la Suisse et le Canada. Une programmation conjointe sera maintenue dans le PIC 2015-2017 dans les secteurs du tourisme, de la santé et de la formation professionnelle. La coopération multilatérale se concentre entre autres sur les énergies renouvelables, des projets étant réalisés en collaboration avec l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA).

Débat

En réponse à des questions posées par des membres de la commission, M. le Ministre fournit les informations suivantes.

L'accord commercial avec le Salvador a été élaboré dans le souci de renforcer les opportunités du Salvador et de contribuer à l'appui du système social. Le volet de la cohérence des politiques a été pris en compte. La migration vers les Etats-Unis est très importante. Les ONG locales sont soutenues dans une perspective de renforcer la démocratie.

Il y a peu d'informations sur le canal transocéanique au Nicaragua. Il s'avère que le projet est maintenu par le gouvernement du Nicaragua.

En général et à quelques exceptions près, l'intérêt des entreprises luxembourgeoises à développer des activités dans les pays cibles de la coopération n'est pas très grand.

Sénégal

La 10^e Commission de partenariat s'est réunie en juin à Dakar en coprésidence avec le Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal. L'enveloppe budgétaire du PIC III (2012-2016) est de 67,9 millions d'euros. Il s'agit d'un appui sectoriel budgétarisé, utilisant les procédures nationales sénégalaises de gestion des finances publiques et misant sur la transparence. Cette modalité de l'exécution nationale est possible grâce à la confiance régnante entre les partenaires de longue date. L'éducation, la formation professionnelle, la santé de base, l'appui de la société civile et la gestion d'eau sont les volets principaux, accompagnés des volets transversaux (environnement, questions de genre) présents dans les programmes. Dans les domaines de l'enseignement technique, de l'hydraulique et du développement rural, une collaboration avec la Belgique a été établie. Un bilan de la situation a été fait lors d'une entrevue avec le Président du Sénégal en fonction depuis deux ans. La pauvreté dans le pays reste importante malgré une croissance du PIB. Le Sénégal a établi en 2014 un programme « Plan Sénégal émergent » (PSE) mettant l'accent sur le développement économique et humain ainsi que sur la protection sociale. Ce programme est compatible avec le programme bilatéral entre le Sénégal et le Luxembourg.

Mali

La visite au Mali a eu lieu peu de temps après l'attaque sur le Premier Ministre et d'autres membres du Gouvernement. La situation au Mali est difficile, de grandes tensions existent entre le Nord et le Sud du pays. Le bilan du PIC II (2007-2011) est satisfaisant, des efforts ont été faits et les programmes

entamés notamment dans les secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire, de la formation professionnelle et de l'éducation se poursuivent. De nouveaux projets se situent dans les domaines de l'aviculture et de la pisciculture. La conservation des manuscrits de Tombouctou est un projet important, une exposition y afférente ayant récemment eu lieu à Berlin. Un membre de la commission propose d'envisager l'organisation d'une exposition similaire à Luxembourg.

Débat

Le Ministre répond aux questions et interventions des membres de la commission. Il y a lieu d'en retenir les éléments suivants.

La situation sécuritaire a été thématifiée pendant la visite. Au Nord du Mali, le Luxembourg entretient une collaboration avec une agence allemande. Certains projets ont été temporairement interrompus.

Beaucoup de programmes sont ciblés sur le rôle des femmes et la gestion des familles. Plusieurs projets de microfinance sont poursuivis pour donner un appui aux petites entreprises. Le programme de développement rural géré par l'agence LuxDevelopment contient également un volet de microfinance.

Les 96 ONG agréées dans le domaine de l'aide au développement sont actifs dans une multitude de projets dans différents pays. Une coordination se fait par le biais du Cercle de coopération des ONG de développement et 20 % de l'aide publique luxembourgeoise sont engagés pour appuyer ces activités.

3. Participation du Luxembourg à la mission civile de l'Union européenne (UE) en Ukraine - avis de la Commission

Le Gouvernement a l'intention de déployer un membre de la Police grand-ducale à la mission civile menée par l'Union européenne en Ukraine dans le cadre de la politique de la sécurité et de défense commune. La décision de principe pour lancer une nouvelle mission a été prise par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères en date du 23 juin 2014. Il s'agira de la cinquième mission civile à laquelle le Luxembourg participera, après celles au Kosovo, en Géorgie, au Niger et au Mali. En principe, les missions concernent des agents de la carrière supérieure, mais le Luxembourg est en train de négocier au cas par cas pour pouvoir déployer des agents de la carrière moyenne s'ils disposent déjà d'une expérience dans le domaine des missions internationales.

Le principal mandat consistera à l'assistance aux autorités ukrainiennes au niveau stratégique pour réformer leur secteur de sécurité civil et renforcer l'Etat de droit. L'accent sera mis plus particulièrement sur la police ukrainienne. La mission s'établira à Kiev mais travaillera aussi dès que possible dans les autres régions d'Ukraine, dans un premier temps par l'envoi d'équipes mobiles pouvant y recueillir les informations nécessaires à la mise en œuvre des réformes institutionnelles nécessaires au niveau national. L'établissement de bureaux permanents dans les provinces pourrait se faire suite à une revue stratégique de la mission qui devrait avoir lieu un an après sa création. Des synergies seront recherchées avec d'autres missions déjà sur place, notamment celle de l'OSCE. Le mandat initial de la mission sera d'une durée

de deux ans. Le nombre total de participants n'est pas encore connu et dépendra des conclusions des travaux préparatoires du « core team ».

Il serait possible de détacher un membre de la Police grand-ducale soit pour faire partie du « core team » à Kiev qui sera installé entre juillet et septembre 2014, ou encore au moment de l'installation du gros des effectifs prévue pour rejoindre Kiev plus tard dans l'année. La candidature d'un participant potentiel est en train d'être examinée au niveau de l'Union européenne. Le candidat répond à la description d'une tâche dans le secteur de la communication, mais il n'est pas encore décidé si des connaissances de la langue russe seront exigées pour ce poste. La personne en question a déjà participé à une mission similaire au Kosovo et dispose donc d'une certaine expérience.

Après discussion, la commission donne son accord de principe, avec une abstention, à la participation du Luxembourg à la mission civile de l'Union européenne en Ukraine. Le représentant de la sensibilité politique ADR motive son abstention par ses doutes concernant la nécessité d'une telle mission en Ukraine.

4. Dossiers européens
- adoption de la liste des documents transmis entre le 21 et le 27 juin 2014

La liste des documents est adoptée.

5. Divers

Le Président de la commission informe que suite à la demande du groupe politique CSV, le sujet des négociations sur l'accord TISA sera mis à l'ordre du jour de la réunion du 7 juillet. Un membre du groupe politique CSV propose d'inviter le Ministre des Affaires étrangères et européennes à une entrevue sur la situation en Irak.

Luxembourg, le 30 juillet 2014

La Secrétaire-administrateur,
Rita Brors

Le Président,
Marc Angel